



Litige avec éleveuse de chat: je ne sais pas quoi faire

Par **ninie16**, le **13/10/2022** à **21:37**

Bonjour

Je viens vers vous car je suis en plein litige avec l'éleveuse qui m'a vendu mon chat et je ne sais pas quoi faire, quels sont mes droits.

Je vous explique la situation : en aout 2022, j'ai acheté un maine coon chez une eleveuse. Celui ci présenté un polype qui lui à été retiré et tous les frais ont été pris en charge par l'éleveuse. Suite à cet épisode, j'étais réticente pour adopter mon petit chat car les polypes peuvent revenir, au même endroit ou à un autre. De plus, sur son certificat de bonne santé qu'elle a obligation de faire avant de le vendre, il y avait inscrit dessus qu'il y avait une suspicion de polype. Pour me convaincre de quand même le prendre, elle m'a dit que si un polype était découvert suite à l'achat, elle prendrai de nouveau les frais en charges, elle l'à même écrit noir sur blanc et signé. Lundi, notre vétérinaire a découvert que mon chat avait un polype. J'ai joint l'éleveuse qui refuse depuis de prendre en charge les frais alors qu'elle s'y était engagée.

Bien que j'adore mon chat, je pense qu'il y a eu tromperie car si elle ne s'était pas engagée de la sorte, jamais je ne l'aurais pris au vu des sommes que je risquée d'engager pour le soigner.

D'où ma question : ai je des recours pour obtenir réparation d'un point de vu financier?

Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **13/10/2022** à **22:15**

Bonjour,

[quote]
elle l'à même écrit noir sur blanc et signé.

[/quote]

Avec cette promesse écrite et la facture du vétérinaire vous lui faites un courrier RAR pour demander le remboursement.

Si elle refuse ou ne répond pas, vous pourrez saisir un conciliateur ou directement le tribunal judiciaire.

Tout dépend de la somme en jeu, mais vous pouvez aussi envisager de vous faire assister par un avocat.

Si vous avez une protection juridique, c'est le moment de la solliciter.